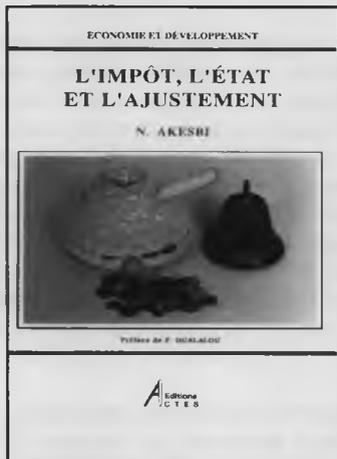


AKESBI Najib. - L'Impôt, l'État et l'ajustement. - Rabat : Actes Éditions, 1993. - 469 p.



Le présent ouvrage est le résultat de la publication d'une thèse de doctorat d'État en Sciences Économiques soutenue en septembre 1991 à l'Université Paris IX Dauphine sur le thème "Politique fiscale et développement économique et social ; le cas du Maroc (la réforme fiscale dans les politiques d'ajustement structurel)". L'ensemble des pays du Maghreb a mis en oeuvre une politique d'ajustement structurel depuis le milieu des années 80. Dans le domaine fiscal, ces politiques se cristallisent dans un processus de réforme qui se veut, de par son ampleur et son ambition, en rupture avec le passé.

La fiscalité étant une catégorie du fonctionnement économique, son analyse a été faite, jusque-là, dans le cadre de trois grandes approches : néoclassique, keynésienne et marxiste. Le travail de Najib AKESBI constitue une contribution à une synthèse des travaux sur l'applicabilité des apports de ces approches aux économies en développement.

Les questions que soulève la problématique fiscale dans le contexte de l'ajustement structurel et qui servent d'axes de recherche pour l'auteur sont les suivantes :

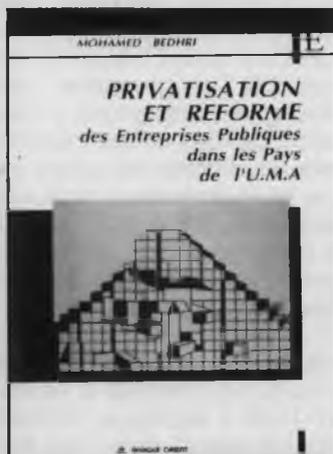
- Quels sont les fondements et les finalités de la nouvelle politique fiscale ? Est-elle en continuité ou en rupture par rapport au passé ? Est-elle viable ?
- Quelle est la validité de la théorie et des préceptes fondateurs de la politique en question par rapport aux spécificités des économies du tiers-monde ?
- La réforme fiscale est-elle possible dans le contexte de l'ajustement structurel qui imprime sa marque au statut même de l'État ?

La réponse à ces questions est menée en deux temps. Dans une première partie l'auteur analyse la "politique fiscale de l'offre" face aux réalités économiques, politiques et socioculturelles du tiers-monde, menant ainsi une réflexion sur le comportement des différents agents économiques face aux catégories économiques telles que le travail, l'épargne, l'investissement.

La seconde partie est consacrée à l'analyse de la réforme fiscale dans la stratégie de l'ajustement structurel. Outre l'analyse des nouvelles formes d'imposition, la relation entre fiscalité et endettement est aussi passée en revue. Dans sa conclusion générale, l'auteur s'attache à contribuer à la construction d'une "alternative possible et viable".

M.E.

BEDHRI Mohamed. - Privatisation et réforme des entreprises publiques dans les pays de l'U.M.A. - Casablanca : Afrique Orient, 1991 - 128 p.



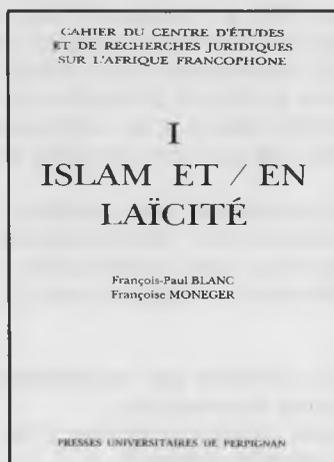
Une des caractéristiques des économies des pays de l'Union du Maghreb Arabe (U.M.A.) est l'importance des entreprises du secteur public. Cette situation résulte du fait qu'au moment des indépendances, aucune stratégie de développement ne pouvait être mise en place dans ces pays sans une action mobilisatrice de l'État. Cependant "l'accroissement de ce secteur ne s'est pas effectué conformément aux normes et techniques de gestion et de rentabilité modernes". Partant de ce double constat, Mohamed BEDHRI étudie le cadre économique et politique ainsi que les formes juridiques dans lesquels se déroule le mouvement de privatisation et de restructuration des entreprises publiques.

L'analyse du seul cas marocain permet de replacer la problématique de la privatisation du secteur étatique dans le débat plus général sur la nature du secteur public et son rôle dans l'économie et la société. M.BEDHRI se demande comment concilier les missions fondamentales de l'État dans un pays en développement et les impératifs de rationalité, de rentabilité de gestion et de compétition ?

Les différentes tentatives de réforme des entreprises publiques sont étudiées ainsi que les modalités juridiques de privatisation adoptées. Le débat politique auquel le projet de loi sur la privatisation a donné lieu fait l'objet d'une présentation détaillée, au détriment peut-être des aspects financiers et des résultats économiques escomptés.

M.E.

BLANC François-Paul et MONEGER Françoise. - Islam et laïcité. - Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, 1992, 81 p. + notes et annexes. Cahiers du Centre d'Études et de Recherches Juridiques sur l'Afrique Francophone.



Cette approche juridique des rapports de la religion musulmane avec les principes de la laïcité insiste sur les difficultés de l'application du droit moderne aux sociétés et communautés émigrées régies par des règles confessionnelles. Alors que l'ordre public est un concept politique dans les pays laïques comme la France dont les lois garantissent la liberté de conscience, il est de facture religieuse dans les pays musulmans où l'apostasie est une infraction pénale et la polygamie, un droit consacré par la *Charia'*. L'incompatibilité de l'islam avec la laïcité renvoie aux problèmes de l'intégration sociale du groupe musulman français mais aussi au fonctionnement juridique des institutions françaises. Seul le maintien de la laïcité et le dépassement des ambiguïtés des pratiques judiciaires et administratives est à même, pour François-Paul BLANC, d'assurer le principe constitutionnel de l'égalité de tous devant la loi.

L'analyse du confessionnalisme étatique au Maghreb à partir des textes juridiques et des pratiques politiques démontre toute la contradiction existant, au niveau de la liberté religieuse, entre la norme constitutionnelle qui la reconnaît et les faits qui la contredisent. C'est bien ici que les débats sur la sécularisation en pays d'islam et sur l'avenir de l'Islam dans une société laïque retrouvent leur actualité.

L'Islam en laïcité est étudié par Françoise MONEGER à travers les aspects théoriques et pratiques du mariage polygamique en France. Il en ressort que le droit International privé français donne droit de cité à la polygamie en dépit de la laïcité. Là aussi, la solution réside dans le respect des principes et particulièrement dans l'aménagement des règles selon le moment d'établissement des étrangers en France. En somme, les études réunies dans cette brochure prouvent les difficultés d'adaptation du droit moderne aux structures confessionnelles des pays d'origine des émigrés musulmans.

M.K.

BOUGUERRA 'Abdel Jalil. - Harakat âfâq : min târîkh al-yasâr al-tûnisî 1963-1975 (Le mouvement Perspectives : histoire de la gauche tunisienne 1963-1975). - Tunis : Cérès Production, 1993, 135 p.



Cette genèse du mouvement politique "Perspectives" (1963-1975) est dressée à partir de matériaux d'époque : journaux, revues, cahiers internes, interviews de fondateurs ou animateurs du mouvement. L'auteur le situe au sein des courants politiques qui caractérisaient alors le milieu étudiant : les socialistes arabes, les trotskistes, les communistes, la gauche indépendante. Toutes ces formations s'exprimaient dans le cadre de l'Union Générale des Etudiants Tunisiens. Elles réussirent dès 1961-1962 à contrebalancer le poids des étudiants partisans du "Néo-Destour", parti unique au pouvoir. Cette opposition était sous l'influence de la même idéologie marxiste qui caractérisait les régimes dits "progressistes" des pays du "tiers monde" durant les années 1960. Il est souligné l'importance que l'Europe et notamment la France eurent pour la diffusion de ces idées circonscrites en Tunisie aux milieux estudiantins. L'étude rappelle les différentes prises de position du mouvement sur le pouvoir politique en place et la libération nationale, le syndicalisme étudiant et ouvrier, l'expérience des coopératives... Les critiques portaient l'empreinte d'une analyse de classes sur la question du mode d'appropriation des terres, la marginalisation des paysans au bénéfice des experts, remettant en question les rapports avec l'Occident et les Etats-Unis.

L'auteur s'interroge sur l'absence d'enracinement social du mouvement, malgré les tentatives de mobilisation des Tunisiens à l'intérieur du pays comme à l'extérieur, lors des campagnes de diffusion de tracts en 1967-1968. Il explique l'échec du mouvement par la rupture des intellectuels "perspectivistes" avec les travailleurs qu'ils étaient supposés défendre. La mise en évidence des contradictions internes n'exclut pas pour autant l'analyse de responsabilités d'une autre nature : la stratégie gouvernementale marginalisa le mouvement en favorisant l'émergence d'une opposition islamiste et en levant l'interdiction dont avait fait l'objet le Parti Communiste Tunisien.

M. KH.

MANCERON Gilles, REMAOUN Hassan. - D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire. - Paris : Syros, 1993. - 293 p.

La Guerre d'Algérie dans l'enseignement en France et en Algérie. - Textes rassemblés par Abdejlalil LAAMIRIE, Jean-Michel LE DAIN, Gilles MANCERON, Gilles MORIN et Hassan REMAOUN. - Paris : Centre National de Documentation Pédagogique, 1993. - 237 p.



En 1992, trente ans après la signature des accords d'Evian et de la fin des combats en Algérie, plusieurs manifestations scientifiques ont été consacrées à la guerre d'Algérie. Le colloque "Mémoire et enseignement de la guerre d'Algérie" tenu les 13 et 14 mars à l'institut du Monde Arabe s'inscrit dans cette perspective. Deux ouvrages issus de cette rencontre soulignent un même constat : s'il est vrai qu'"il y a deux manières d'accéder au passé, la mémoire et l'histoire", la guerre d'Algérie n'est pas encore entrée dans l'histoire. En revanche, elle continue à vivre, souvent douloureusement, dans la mémoire des multiples acteurs de ce conflit : rapatriés, appelés du contingent, *moujâhidâins*, harkis, militants contre la guerre...

Le propos des historiens Gilles MANCERON et Hassan REMAOUN, l'un Français, l'autre Algérien, est d'explorer les deux versants de cette mémoire multiforme et de la soumettre à un examen critique rendu aujourd'hui possible grâce aux acquis de la recherche historique.

Cette mémoire se caractérise en effet par ses zones d'ombres. Du côté français, le récit de cette guerre impossible à nommer, sans dates ni lieux de commémoration, occulte principalement la pratique de la torture : pourtant, loin d'avoir été un phénomène occasionnel et incontrôlé, celle-ci a été au contraire institutionnalisée dès 1957 et pratiquée par des unités spécialisées, formées à cet effet. Oubliée également, l'extrême violence de la répression policière qui s'est exercée en France dès 1954 et a culminé pendant l'été et l'automne 1961.

Du côté algérien, la mémoire de la guerre a été fixée de façon très institutionnelle par l'écriture d'une histoire officielle légitimant le pouvoir politique. A partir de 1971, le Centre National d'Etudes Historiques, chargé de cette mission, participe également à la rédaction des manuels d'histoire. Y sont éludées les questions relatives à "l'avant 1954" ainsi qu'aux luttes internes qui ont déchiré le camp des nationalistes algériens. De part et d'autre sont passés sous silence les prises de positions et les engagements de Français opposés à la guerre.



Ces lacunes et occultations se retrouvent jusqu'à une date récente dans l'enseignement de l'histoire, tant en France qu'en Algérie. C'est ce que montre de façon plus technique le second ouvrage par l'analyse des programmes d'enseignement, du contenu des manuels scolaires et des sujets d'examens. Deux enquêtes réalisées en France et en Algérie auprès des jeunes générations font apparaître que si la connaissance de cette époque reste encore approximative, il existe une demande d'informations supplémentaires à laquelle l'école n'a pas su répondre jusqu'à aujourd'hui.

Faire entrer la guerre d'Algérie dans l'histoire, c'est écrire cette histoire de la façon la plus objective et sereine que possible des deux côtés de la Méditerranée, mais c'est aussi l'enseigner "en faisant sans complaisance la critique des mythes, des légendes et de l'amnésie".

F.S.

Mélanges offerts à Mohamed TALBI à l'occasion de son 70ème anniversaire. - Tunis, Université de Tunis I, 1993, 212 - 181 p. (Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba. Série Hommages. 2) Texte arabe-français



L'hommage rendu à l'éminent médiéviste Mohamed TALBI est un recueil de vingt-cinq contributions suivies d'une bibliographie exhaustive qui révèle le degré d'érudition de son oeuvre et ses centres d'intérêt d'ordre littéraire, historique et religieux. La préface fixe l'itinéraire intellectuel et professionnel de l'historien-arabisant et son attachement à l'esprit d'analyse critique. La variété des thèmes abordés, des lieux, des époques et des méthodes souligne à la fois la pluralité des horizons de pensée des contributeurs et leur volonté de demeurer fidèles à l'esprit de rigueur scientifique.

Le champ historique est largement couvert par des articles traitant du *Kharigisme* maghrébin (Amor BEN HAMADI), le métier de monétaire d'après les sources arabes (Khaled BEN ROMDHANE), la légende de l'invasion hilalienne et ses images au Maghreb et en Andalousie (Michael BRETT), la perception de l'Islam et des musulmans par les chrétiens d'Orient du Moyen-Age (Alain DU CELLIER), la propriété foncière du clergé Véronais à la fin du Moyen-Age (Raoudha GUEMARA), les berbères de Valence (Pierre Guichard), la mémoire d'origine d'un lignage dominant à Tozeur (Abdelhamid HENIA), la part des récits des voyageurs arabes dans la constitution d'un lexique maghrébin (Mohamed HASSAN), les sources gréco-romaines et l'historiographie (Ammar MAHJOUBI), le rôle de Byzance dans le commerce mamelouk (Tahar MANSOURI), la nomination d'un médecin d'Alep par Saladin (Charles PELLAT dont la contribution est éditée ici à titre posthume) et les divergences théologiques entre Ibn Tûmart et Ghazâfi (Dominique URVOY).

Les contributions des arabisants traitent du malikisme en Ifrikiya de Suhnûn à Ibn 'Arafa (Farhat DACHRAOUI), les Nawazil politiques au Maroc (Mohamed ZNIBAR), les mathématiques appliquées (Mohamed SOUISSI), les versets 183-187 de la Sourate de La Vache (Abdelmajid CHARFI), la critique de la biographie de Suhnûn (Jomâa CHIKHA), la valeur historique de l'Adab (Hamadi SAMMOUD), la poésie d'Al Mûtannabî, (Jaâfar MAJED) et la similitude entre la langue des mamelouks égyptiens et le parler tunisien (Mohamed YAALAOUI).

La sociologie religieuse et historique n'est pas absente de cette somme académique qui contient également des articles portant sur la disparition du christianisme au Maghreb et en Andalousie (Mikel DE EPALZA), la place d'Iqbal (Jacques Berque), le judéo-christianisme et plus largement la famille Abrahamique (Michel LELONG) et enfin, la Révolution française et le monde arabe (El Baki HERMASSI).

Ces mélanges permettent d'apprécier l'intérêt qu'ont les études médiévales et contemporaines à repenser l'histoire des confrontations idéologiques entre les trois civilisations : byzantine, chrétienne et musulmane.

M.K.

MOUNIR Omar - Parole de charlatan. - Casablanca : Ediff, 1992.- 195 p.



Que faire si on tombe amoureux de sa belle-soeur, si on est en chômage ou si son enfant, bon élève, s'affole le jour des examens ? Neuf discours de conteurs de Derb Ghailaf à Casablanca offrent des réponses à ces questions et bien d'autres encore. Ils nous laissent apprécier le style poétique et le type de rationalité propre au *hlayki* (conteur) du Maroc actuel.

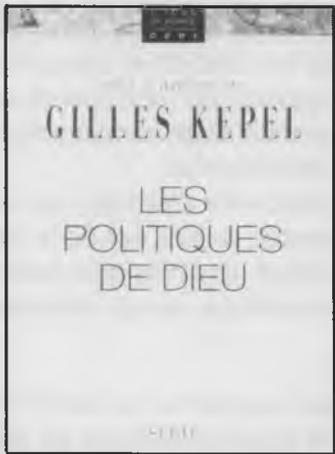
A la différence, par exemple, du sorcier, le *hlayki* (conteur) exerce son métier sur la place publique. Ses discours tentent de répondre à l'ensemble des problèmes des "auditeurs", qu'il soient religieux, sexuels, familiaux ou professionnels. Le remède ne change guère : les paroles agissent comme un placebo efficace.

Avec les changements de la société marocaine contemporaine, le *hlayki* se trouve souvent contraint d'exercer son art sur des terrains vagues. Les conteurs offrent une culture accessible et gratuite. Ils n'hésitent pas à utiliser le haut-parleur pour attirer les foules. D'où l'expression de "charlatans" employée par Omar MOUNIR pour qualifier les conteurs modernes. A ses yeux, ils adoptent en effet des termes et des modes d'analyses propres à d'autres métiers. Ils miment le discours du *fqih* ou celui du médecin.

Les textes présentés dans ce recueil ouvrent la possibilité d'analyses supplémentaires sur le rôle des contes et des conteurs. Ils sont susceptibles d'éclairer les liens existant au Maghreb entre l'art du conte et la littérature contemporaine.

S.O.

Les Politiques de Dieu, sous la direction de Gilles KEPEL. - Paris : Seuil, 1993. - 301 p.



Généralisé à l'échelle planétaire, le "*surgissement politico-religieux*" ne pouvait qu'inciter les spécialistes des aires culturelles différentes à confronter leurs savoirs et à élargir des visions trop localisées. Dans cette perspective, l'ouvrage dirigé par Gilles KEPEL réunit des sociologues, des anthropologues, des historiens et des politistes pour mettre en perspective le FIS en Algérie, l'hindouisme politique, l'orthodoxie russe ou le pentecôtisme latino-américain.

Ces analyses témoignent d'une volonté d'approfondir et de prolonger la connaissance des phénomènes en eux-mêmes, mais aussi celle des sociétés où ils sont nés et des antagonismes socio-culturels qui se structurent, à l'échelle nationale et internationale, au cours des processus d'émergence des mouvements religieux.

Dès l'introduction, Gilles KEPEL donne la mesure de l'ambition de l'ouvrage en dégagant de la comparaison des caractéristiques communes permettant de relancer l'analyse de ces mouvements et de nourrir des réflexions plus générales sur les bouleversements qui affectent le monde d'aujourd'hui. Le trait commun le plus remarquable est sans doute la "*quête de l'hégémonie sur le sens*", présente sous des formes diverses dans les processus de réislamisation comme dans les rhétoriques religieuses en Chine, en Inde ou en Russie, c'est-à-dire la capacité à la fois de disqualifier les fondements culturels de l'ordre établi, de fournir de nouvelles grilles interprétatives fondées sur des doctrines religieuses et de répondre au désarroi et à la dissolution des allégeances traditionnelles par le biais d'une resocialisation identitaire. Autres points de convergence : la volonté de restructurer non seulement le champ politique mais également le champ religieux lui-même (ce qui interdit, en vérité, de parler de "*retour du religieux*" au sens de retour de la tradition) ; la prédominance dans les logiques de mobilisation et de recrutement de deux catégories socio-culturelles (les intellectuels et les jeunes) ; enfin, à l'intérieur même des mouvements, la reproduction des clivages entre l'aspiration à la liberté du sujet et la tentation du néo-communautarisme, la tendance actuelle à la primauté de cette dernière tenant probablement "*aux blocages et aux conservatismes qui perdurent dans les sociétés où se développent les groupes politico-religieux contemporains*".

O.F.

RODINSON Maxime. - **L'Islam : politique et croyance.** - Paris : Fayard, 1993. - 333 p.



Composé d'articles de revues écrits et diffusés au cours de la dernière décennie, "*L'Islam : politique et croyance*" vient de paraître dans le même temps qu'un autre recueil signé du même auteur : "*De Pythagore à Lénine*". L'objectif avoué de cette double publication est de rappeler le sens et la portée d'une oeuvre que Maxime RODINSON juge pour sa part "*enfouie*" et "*dispersée*".

Si l'Islam apparaît dans le second ouvrage comme un cas particulier intégré à l'analyse des activistes idéologiques à travers les temps et les sociétés, "*la vie du monde qui professe la religion musulmane*" est en revanche au centre de celui-ci. Toutefois, dans un livre comme dans l'autre, l'unité des textes présentés tient à la mise en relief d'une préoccupation constante, revendiquée comme l'un des vecteurs directeurs de toute la recherche : étudier, dans une perspective sociologique et historique, "*la problématique des relations entre les conceptions du monde et les structures d'organisation, de mobilisation et de développement des sociétés*". Ce faisant, Maxime RODINSON se refuse par principe à considérer

la religion "comme une totalité conceptuelle, un système d'idées, de pratiques, de choix de vie qui serait le noyau de tous les comportements publics et privés du monde musulman".

Dans "L'Islam : politique et croyance", les sujets et les thèmes abordés, proches pour la plupart des événements de l'actualité, s'insèrent en effet dans une analyse des rapports entre les structures d'autorité et de gestion qui encadrent et dirigent les sociétés musulmanes et les structures de formation et de propagation des doctrines rattachées à la prédication du prophète Muhammad.

L'auteur met ici en évidence "la façon qu'ont (les organisations idéologiques et religieuses) d'investir le pouvoir politique" et "de l'influencer, le cas échéant de s'y opposer ou de se mettre en marge". Par ailleurs, il décrit les effets des vicissitudes historiques et des règles de fonctionnement des sociétés sur le sort terrestre des conceptions religieuses.

L'ouverture sur le comparatisme que prépare une telle approche, la distance qu'elle préconise vis-à-vis des jugements moraux ne sont pas les moindres de ses avantages pour aider à la compréhension, loin de toute idéalisation ou diabolisation, des mouvements politico-religieux qui se développent dans de nombreuses régions de la planète.

O.F.

SEBAG Paul éd. - La Régence de Tunis à la fin du XVIIème siècle / Nicolas Béranger ; introduction et notes par Paul Sebag. - Paris : L'Harmattan, 1993. - 167 p. (Histoire et Perspectives Méditerranéennes).



Paul SEBAG réédite pour la première fois le célèbre "Mémoire pour servir à l'histoire de Tunis depuis l'année 1684" que Guy Turbet-Delof appelait de ses vœux en 1976. Ce "journal chronologique", parce qu'il demeura anonyme durant deux siècles, inséré dans l'édition de 1712 de la relation de voyage de l'antiquaire Paul Lucas, suscita l'intérêt des bibliophiles. Pierre Grandchamp parvint, en 1931, à dévoiler le nom de l'auteur donnant ainsi à cette chronique une valeur supplémentaire.

Nicolas Béranger est un négociant français établi dans l'Echelle de Tunis. Contraint à la suite d'un différend commercial en France à résider durant vingt ans à Tunis, il sut nouer des relations avec les milieux dirigeants et observa, entre 1684 et 1706, les événements qui précédèrent la fondation de la dynastie husseïnite. Il mourut à Tunis le 17 janvier 1707, à l'âge de 75 ans.

Témoignage direct, sa relation apparaît aussi comme une source complémentaire des histoires locales. En effet, la chronique d'Ibn Abi Dinar sur les Mouradites s'arrête en 1681 tandis que celle de Wazir Es Sarraj commanditée par Hussein Ben Ali se contente de reprendre les informations fournies par Ibn Abi Dinar pour la fin du XVIIème siècle. Ni l'une ni l'autre n'abordent donc la période d'instabilité politique, et notamment le gouvernement éphémère d'Ibrahim al-Sharif, durant laquelle se cristallisent les antagonismes entre Turcs et Maures et s'affrontent deux conceptions du pouvoir.

Le "Mémoire" de Nicolas Béranger pourrait également servir de référence pour une histoire anthropologique des "stratégies matrimoniales" des beys mouradites ou celle des "rituels" de la guerre dans la Régence de Tunis au XVIIème siècle.

H.G.